



LETTRE OUVERTE AUX CANDIDAT(E)S À LA MAGISTRATURE SUPRÊME

Collectif
d'associations de
familles de victimes
d'accidents aériens

Madame, Monsieur,

ROBERT SOULAS

Rio-Paris (Air France)

CLAUDE FOUCHARD

Charm El Cheikh (Flash
Airlines)

GÉRARD BEMBARON

Phuket (One Two Go-Orient
Thai)

ALVARO RENDON

Mont Saint-Odile (Air France)

MAGALI BATON

Madrid (Span Air)

OLIVIER BERRISON

Venezuela (West Carribean)

DOMINIQUE BOUTHILLON

Quiberon (Proteus Airlines)

NICOLAS FOURREAU

Papeete (Air Moorea)

MATHIEU PAOLI

Ajaccio-Nice (Air Inter)

Le 22 Avril prochain, vous soumettrez votre candidature au vote des citoyens français.

C'est à ce titre que nous, collectif de familles de victimes d'accidents aériens, souhaitons attirer votre attention sur la situation très préoccupante de la France en matière de sécurité aérienne et de protection de ses ressortissants.

Depuis 25 ans, plus de 1100 concitoyens ont perdu la vie dans le moyen de transport annoncé comme le plus sûr!

- 1968 : Accident du vol Ajaccio / Nice de la compagnie Air Inter : 95 victimes françaises.
- 1992 : Accident du Mont Saint Odile de la compagnie Air inter : 87 victimes françaises.
- 1998 : Accident de Quiberon de la compagnie Proteus Airlines : 16 victimes françaises.
- 2000 en France : Accident de Gonesse avec la compagnie Air France : 13 victimes françaises et 100 victimes allemandes.
- 2004 en Egypte : Accident de Charm El Cheikh de la compagnie Flash Airlines : 134 victimes françaises et 14 victimes étrangères.
- 2005 au Vénézuéla : Accident de Machiques de la compagnie West Carribean Airways : 152 victimes françaises et 8 victimes étrangères.
- 2007 en Thaïlande : Accident de Phuket de la compagnie One Two Go : 9 victimes françaises et 80 victimes étrangères.

- 2007 en Polynésie française : Accident de la compagnie Air Moorea : 20 victimes françaises.
- 2008 à Madrid : Accident de la SpanAir : 154 victimes dont 3 françaises
- 2009 entre Rio de Janeiro et Paris : Accident de la compagnie Air France : 72 victimes françaises et 156 victimes étrangères.
- 2009 : Accident au large des Comores de la compagnie Yemenia : 152 victimes dont 26 françaises

Face à ce douloureux bilan, qui a brisé la vie de si nombreuses familles, nous faisons le terrible constat d'échec des politiques sécuritaires nationale et internationale.

Et nous dénonçons:

- La **complaisance** et le **laxisme** dictés par des intérêts économiques à l'opposé de la sécurité des voyageurs,
- Un **immobilisme** général en matière de sécurité aérienne,
- Un **manque d'information** voire une **désinformation** des voyageurs,
- Une **opacité** entourant les enquêtes d'accidents aériens,
- Un **abandon** des familles de victimes face à leur combat pour la recherche de la vérité.

Avec 163,6 millions de passagers enregistrés dans les aéroports français en 2011 (année record), la sécurité aérienne ne peut être un sujet léger!

Mais nous ne pouvons que nous indigner de constater que le seul intérêt immédiat réside dans la préoccupation de la ponctualité et dénonçons l'absence du sujet sécuritaire des réflexions menées par l'Autorité de la Qualité de Service dans les Transports.

C'est donc dans une démarche citoyenne, pour l'intérêt collectif et la mémoire de nos proches disparus, que nous demandons au futur Président de notre pays de s'engager:

- **Sur le plan national:**

- 1) à **appliquer les règles** internationales fixées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et à **exiger que la sécurité des vols soit, dans les faits, l'objectif n°1** du transport aérien en France et en Europe,
- 2) à **contrôler avec rigueur** toutes les compagnies aériennes, y compris celles les plus réputées,
- 3) à **sanctionner sans complaisance** toute compagnie ne répondant pas aux critères sécuritaires,
- 4) à **diffuser une information transparente** à destination des voyageurs sur la sécurité des compagnies aériennes,
- 5) à **créer une Haute Autorité à la Sécurité Aérienne (HASA)**, institution parlementaire, intégrant les familles de victimes,
- 6) à **détacher le Bureau Enquête Analyse (BEA) de sa tutelle ministérielle** incestueuse pour le rattacher à la HASA.

- **Sur le plan international:**

- 1) à **devenir actif au sein de l'OACI et de la Commission Européenne** en œuvrant au renforcement des pouvoirs de ces organismes dans tous les domaines concourant à la sécurité aérienne (formation des pilotes, contrôles des avions, listing des compagnies aériennes dangereuses, responsabilités, conduite des enquêtes...)
- 2) à **proposer une révision de la "liste noire"**, système incomplet et facilement contournable,
- 3) à **faire appliquer avec grande fermeté les conventions d'entraide judiciaire internationales.**

Nous ne ferons pas revenir nos proches.
Vous ne changerez pas le monde.
Mais peut être cherchez vous à ériger la France comme le
premier modèle mondial en matière de sécurité aérienne,
...pour le bien de vos concitoyens... et pour la mémoire de nos
proches.

Une conférence de presse aura lieu:

mercredi 11 avril 2012,
à 10h,
Aéro-Club de France
"salon Dassault"
6 rue Galilée
75116 Paris

Le collectif de familles de victimes.